

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	2
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Etablir la forme interrogative (demande, interroge). — Ai-je ?

Remarques. — Le trait d'union ; le point d'interrogation — le t à a-t-il.

IV. Permutation orale aux différentes formes :

Avoir un conseil à demander.

- » un livre à acheter.
- » un service à rendre.
- » un crayon à prêter.
- » un cahier à doubler.
- » une faute à corriger, etc.

V. Les écrire ou les dicter.

VI. Devoir écrit de permutation.

VII. Phrases avec avoir :

a) Dire ce que le garçon a : Le garçon a un sac. Le garçon a une boîte. Il a des livres. Il a des cahiers. Il a une plume. Il a un couteau.

La fille a des épingle. Elle a des aiguilles. Elle a une pelote.

b) Permutation : dire *tu* pour les phrases précédentes. — Mettre deux enfants.

c) Phrases : l'agriculteur est le sujet. — 10 phrases pour indiquer *ce qu'il a*.

Le laboureur. La tailleuse. La ménagère, etc.

d) Dire qui a (successivement tous ceux qui peuvent avoir) : un marteau — un cheval — une aiguille, etc.



ÉCHOS DE LA PRESSE

La morale des Fables de la Fontaine. — Les instituteurs ont souvent à faire mémoriser des fables de La Fontaine. On reproche souvent à ces fables leur morale basse et utilitaire. Le P. Favre, Capucin, a écrit dans la *Schweizer-Schule* du 22 décembre dernier un article plein de bon sens sur ce sujet. Nous croyons rendre service aux maîtres, qui auraient quelques scrupules à interpréter le Corbeau et le Renard ou le Loup et l'Agneau, en reproduisant ici l'opinion d'un excellent théologien.

L'année 1921 a vu venir le 3^{me} centenaire de la naissance de La Fontaine. La gloire du fabuliste, comme artiste, n'a guère subi d'éclipse. Tout le monde reconnaît en lui un des plus grands artistes de la littérature française ; il a créé la fable poétique. Son originalité lui a valu l'épithète d'inimitable. Il est plus que cela encore : c'est un poète populaire, l'Homère français. Ses *Fables* sont devenues « le lait des premières années, le pain de l'âge mûr, le dernier mets substantiel du vieillard » (Nisard).

Cependant, quant à la morale des *Fables*, l'accord n'a pu se faire jusqu'à ce jour parmi les critiques. Pour J.-J. Rousseau et Lamartine, elles sont *immorales*. Ne disent-elles pas à l'enfant : « Sois dur comme la fourmi, flatteur comme le renard, cruel comme le loup ? » Pour d'autres, plus sérieux et plus nombreux, elles sont *amorales*. « La Fontaine ne s'est proposé que de peindre ce qui lui plaisait, ou même ne s'est rien proposé du tout, que de se faire plaisir. La Fontaine « constate » et ne juge jamais » (Brunotière, *Manuel*, 184).

Cette théorie excessive ne résiste pas à une lecture attentive des fables. Cet artiste si concis, qui dit tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut, aurait-il ajouté à la plupart de ses récits une morale, souvent très développée, pour ne rien dire ? Dans la *Préface* des *Fables*, le poète a émis des aveux importants à cet égard. Il y considère l'apologue comme « composé de deux parties, dont on peut appeler l'une

le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable, l'âme la moralité ». Quelquefois la morale est omise, « dans les endroits où elle n'a pu entrer avec grâce, et où il est aisé aux lecteurs de la suppléer » (*Préface*). Dans une fable il dit : « Je tâche de tourner le vice en ridicule. » Lui refuserons-nous la sincérité dans ces passages et dans tant d'autres qu'il serait aisé de multiplier ?

Quelle est cette morale des *Fables* ? Elle manque d'élévation, a-t-on répété à satiété ; elle ne ferait ni un héros ni un saint ; des leçons du bonhomme, cependant, on ferait un excellent formulaire de morale pratique : la réflexion, la prudence, la modération, la finesse avertie, nous sont aussi efficacement qu'agréablement persuadées. Cela ne suffit pas à La Fontaine : il vise à instruire aussi notre cœur, et le voilà qui nous donne de très hautes leçons de morale idéaliste : il faut se préparer à la mort ; voici le désintéressement :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Eh bien ! défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?

Voici la loi de solidarité :

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde.

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

Il s'emporte avec force contre l'ingratitude :

Hélas ! j'ai beau crier et me rendre incommode,

L'ingratitude et les abus

N'en seront pas moins à la mode.

Enfin ses fables contiennent un code charmant de l'amitié ; un beau vers résume cette très belle partie de sa morale :

A qui donner le prix ? au cœur, si l'on m'en croit.

Comme on peut le voir, cette morale n'est point à dédaigner ; si elle ne remplace pas le catéchisme, c'est que la fable n'est pas une succursale du catéchisme. La Fontaine se rendait parfaitement compte que l'apologue n'est pas un cours de morale héroïque ; il est fait pour traduire les conseils du bon sens vulgaire et prêcher les vertus moyennes. N'arrêtions pas là notre idéal, mais gardons-nous de dédaigner cette sagesse incomplète.

* * *

La Timidité. — Peut-être l'avez-vous observé sur vous-même ; tout au moins vous l'avez remarqué chez quelque personne autour de vous : la timidité est souvent un défaut des jeunes gens, coïncidant avec une santé régulière. La timidité est une variété de la peur, — peur déraisonnable, excitée par des sentiments intimes, en l'absence de tout danger, — tandis que la frayeur vraie provient d'un danger menaçant, plus ou moins réel.

Le jeune homme timide redoute par-dessus tout le ridicule ; il se trouble en arrivant dans une réunion : sa cravate est noire, celle des autres est blanche ; ses cheveux sont trop longs ou trop courts ; à la maîtresse de maison, il répond : « Oui, Monsieur ! » et, inondé d'une sueur froide, s'assied sur le bras d'un fauteuil.

Très ému au cours d'un examen, malgré ses études conscientieuses, il perd la mémoire et ne répond que des absurdités.

S'il n'est qu'un phénomène passager, cet état est sans gravité et cesse chez l'adulte, mais quand la timidité persiste chez l'homme mûr, elle se transforme en une véritable maladie ; alors le sujet n'ose prendre aucune décision, fuit toute responsabilité ; il demeure hésitant sans cesse, inquiet, rougissant sans motif ;

lorsqu'il devra parler au public, il s'affolera, bafouillera, restera court, incapable de continuer. Et pourtant il ne court aucun risque, n'a même pas à redouter les critiques d'auditeurs en général moins renseignés que lui.

Cette infirmité est la conséquence d'une excessive sensibilité ou d'une modestie exagérée ; sans raison, le malheureux se juge inférieur à ses semblables, se croit en but aux railleries, et il a peur. Il entre ainsi dans la peau d'un vieux garçon timoré, maniaque, mal à son aise en tout lieu, effaré de la lutte pour l'existence, renfermé en lui-même. Ses seuls intimes, — très intimes ! — connaîtront la valeur de ses facultés intellectuelles, son esprit observateur et pétillant, son cœur affectueux.

Au contraire, un de ses camarades, moins bien doué, d'intelligence médiocre, poursuit sa carrière avec succès, car il ne doute pas de ses capacités, et il les exhibe, il les amplifie ; partout il se pousse au premier rang, fait partie de maint comité, préside des séances de tout genre : à lui les places lucratives, les décorations !

Le timide en serait plus digne, mais il n'ose y prétendre ; l'orgueilleux impose sa supériorité, à la foule qui préfère honorer les modestes.

Dans l'existence du timide survient un événement d'importance minime, mais cela suffit : l'angoisse s'installe ; un mot futile, un rien, ... et le malade éprouve une sensation de poids sur le creux de l'estomac, de constriction de la poitrine, une vague inquiétude empoisonne ses jours, s'oppose au repos de la nuit, chasse l'appétit ; il est obsédé par la sensation d'une catastrophe imminente et inconnue.

Fréquemment ces malaises ne se prolongent pas au delà de quelques jours ; une heureuse diversion les dissipe ; parfois cependant ils persistent, puis se compliquent de crises durant lesquelles l'anxiété prend une acuité alarmante : sensation de vide dans le cerveau, pâleur de la face, vertiges, bourdonnements d'oreille, bouche amère, langue chargée, le cœur bat à coups précipités, semble n'avoir pas assez de place dans la poitrine ; la respiration est pénible, accélérée.

Puis l'orage s'éloigne, le malade retrouve un calme relatif, jusqu'à ce qu'une cause insignifiante ramène un paroxysme. Les émotions, l'ambition, l'orgueil, l'exaltation religieuse sont souvent l'origine de ces manifestations ; mais elles sont favorisées par une prédisposition. Dès l'enfance, le système nerveux s'est montré impressionnable à l'excès ; l'éducation n'a pas su corriger ce défaut, et les chocs de l'existence ont empiré la situation.

Dans la famille, chaque enfant doit être étudié séparément ; — si chez l'un d'eux, on découvre les signes d'une timidité excessive, on le soumettra à une discipline spéciale, jusqu'à la fin de la période de développement.

Ses fonctions digestives seront surveillées, on évitera d'exciter son émotivité par des lectures et des récits impressionnants, il faudra développer ses muscles, lui imposer des exercices physiques gradués qui lui donneront confiance dans sa force de résistance et l'aideront à surmonter sa pusillanimité ; — s'opposer à tout surmenage, soit dans ses études, soit dans les sports.

Chez les angoissés adultes, la maladie n'est pas plus sérieuse ; mais, par le fait de son origine ancienne et de la répétition des crises, la guérison est moins que probable, d'autant plus que maint anxieux ne veut pas se soumettre au traitement, ou que le traitement est mal dirigé.

Quoique les toniques, les régulateurs du système nerveux aient une efficacité indubitable, à eux seuls ils ne suffisent pas. Il faut y adjoindre une cure morale qui fortifiera la volonté et la confiance de l'individu dans ses forces, dans sa valeur personnelle ; quand il aura acquis la conviction qu'il est semblable aux autres, — qu'il n'est atteint d'aucune infériorité, il ne doutera plus de lui-même et perdra sa timidité. Faut de la modestie, pas trop n'en faut !